7 RUE JEAN ZAY Lyon Sud ENCHERES 69800 ST PRIEST

Tél : 04.78.02.39.81 - Fax : 04.78.21.51.33 - www.lyonsud.com - contact@lyonsud.com - N° d'agrément 2002-376

Frais de vente 25% TTC (20,833% HT) - Commissaires-priseurs habilités à diriger les ventes : Maîtres DOUROUX & DUMAS

VENTE SPECIALE MOTOS AU PÔLE MOTOS DE DARDILLY

SAMEDI 25 MARS 2017 - Exposition à partir de 9h

PART 1 : VENTE A 11H DU LOT 1 AU LOT 40

PART 2 : VENTE A 15H30 DU LOT 41 AU LOT 79

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Article 1 - Définition

L'opérateur de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques SVV DUMAS, ci-après désignée la SVV DUMAS, est un opérateur de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques régi par la loi n°2011-850 du 20 juillet 2011 codifiée aux articles L .321-1 et suivants du Code de commerce relatifs aux ventes volontaires de meubles aux enchères publiques, agrément 2002-376, n° Siret : 442 772 646 000 26.

Article 2 - Généralités

La SVV DUMAS agit comme mandataire des vendeurs de biens meubles. Le Commissaire-priseur n'est pas partie au contrat de vente qui unit exclusivement le vendeur et l'adjudicataire.

Les présentes conditions générales de vente, la vente et tout ce qui s'y rapporte sont régies par le droit français.

Le fait de participer à la vente emporte adhésion aux présentes Conditions Générales de Vente par l'acheteur et le vendeur, aucune condition particulière sauf acceptation écrite de la SVV DUMAS ne pouvant prévaloir contre les présentes conditions générales.

Le fait de porter une enchère, implique l'entière adhésion de l'enchérisseur aux conditions ci-dessous énoncées.

Les présentes conditions se trouvant affichées sur les lieux de vente et mises à la disposition de l'acquéreur sur simple demande, l'enchérisseur ne peut invoquer l'ignorance de celles-ci.

Article 3 - La vente

3.1 Généralités

La vente est publique et a lieu aux enchères. La vente se fera expressément au comptant.

Les réclamations ne pourront concerner que le matériel ou les produits portant la lettre ***« F »,*** signifiant que le matériel a été testé et qu'il est en état de fonctionnement, la réclamation devant être faite dans un délai de 15 jours à compter de l'adjudication.

L'adjudicataire sera le plus offrant et dernier enchérisseur et aura pour obligation de remettre ses noms et adresse.

Les adjudicataires souhaitant régler leurs achats par virement ou chèque de banque certifié tiré sur une banque étrangère devront s'acquitter de débours supplémentaires correspondant aux frais bancaires.

Dès l'adjudication prononcée les achats sont sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire.

Aucun lot ne sera remis aux acquéreurs avant acquittement de l'intégralité des sommes dues.

En cas de contestation au moment des adjudications, c'est-à-dire s'il est établi que deux ou plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère équivalente, soit à haute voix, soit par signe, et réclament en même temps cet objet après le prononcé du mot ***« adjugé »,*** ledit objet sera immédiatement remis en adjudication au prix proposé par les enchérisseurs et tout le public sera admis à enchérir à nouveau.

Les éventuelles modifications aux conditions de vente ou aux descriptions du catalogue seront annoncées verbalement pendant la vente et sont acceptées par l'acquéreur.

La SVV DUMAS se réserve le droit d'interdire l'accès à la salle des ventes à tout acquéreur potentiel pour juste motif.

3.2 Police de la vente

Le commissaire-priseur veille au bon déroulement de la vente. Il se réserve le droit de réunir, séparer ou retirer tout lot de la vente, de modifier en qualité et quantité les informations portées sur le catalogue de vente. Il assure la police de la vente et se réserve le droit d'exclure de l'hôtel des ventes toute personne qui perturberait le bon déroulement des enchères.

Article 4 – Garanties

4.1 Garanties du vendeur

Le vendeur garantit à la SVV DUMAS et à l'acheteur qu'il est le propriétaire non contesté, ou qu'il est dûment mandaté par le propriétaire non contesté, des biens mis en vente, lesquels ne subissent aucune réclamation, contestation ou saisie, ni aucune réserve ou nantissement et qu'il peut transférer la propriété desdits biens valablement, que les biens sont en règle avec la réglementation douanière française.

Le vendeur indemnisera la SVV DUMAS, ses affiliés et l'adjudicataire contre tous les dommages ou préjudices quelconques qui résulteraient de l'inexactitude de l'une quelconque de ses garanties ou du non respect de l'une quelconque de ses obligations.

4.2 Garanties de la SVV

Les indications figurant au catalogue sont établies par la SVV DUMAS et/ou l'Expert, qui l'assiste le cas échéant, avec toute la diligence requise par un opérateur de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques, sous réserve des notifications, déclarations, rectifications, annoncées au moment de la présentation de l'objet et portées au procès-verbal de la vente. Ces informations, y compris les indications de dimension figurant dans le catalogue sont fournies pour faciliter l'inspection de l'acquéreur potentiel et restent soumises à son appréciation personnelle.

La vente a lieu sans garantie d'aucune sorte, en particulier de désignation, de qualité, de quantité (le plus ou le moins bénéficiant à l'adjudicataire), de taille, et de contenance, sauf mentions du procès-verbal reprenant les indications énoncées au public au moment de la vente.

Les attributions sont établies compte tenu des connaissances scientifiques et artistiques à la date de la vente.

Les dimensions ne sont données qu'à titre indicatif.

L'absence d'indication d'une restauration d'usage, d'accidents, retouches ou de tout autre incident dans le catalogue, sur des rapports de condition ou des étiquettes, ou encore lors d'annonce verbale n'implique nullement qu'un bien soit exempt de défaut(s).

Un compte-rendu de l'état de conservation des oeuvres peut être demandé au commissaire-priseur.

Les objets mécaniques et électriques sont vendus sur la base de leur valeur décorative. Il ne faut donc pas s'attendre à ce qu'ils fonctionnent. Il est important avant toute mise en marche de faire vérifier le système électrique ou mécanique par un professionnel.

Certains matériels sont vendus avec la lettre ***« F »,*** mentionnée en marge du lot présenté à la vente, ce qui signifie que ce matériel a été testé et qu'il est en état de fonctionnement, étant précisé que le matériel est vendu sans logiciel.

Par ***« test »*** et ***« état de fonctionnement »,*** il faut entendre : installation et test des fonctions primaires.

Lorsque la lettre ***« NT »*** est mentionnée sur le matériel mis en vente cela signifie que le matériel vendu est ***« non testé »*** et qu'il est donc vendu pour pièces détachées étant précisé que toutes les pièces composant ce matériel ne sont pas forcément toutes utilisables.

Lorsque la lettre ***« PP »*** est mentionnée sur le matériel mis en vente, cela signifie que le matériel est vendu ***« pour pièces »*** et qu'il est donc vendu non fonctionnel et uniquement pour pièces détachées, étant précisé que toutes les pièces composant ce matériel ne sont pas forcément toutes utilisables.

Dans tous les cas les matériels mis en vente sont exposés antérieurement et comportent les mentions ***« F »***, ***« NT »*** ou ***« PP »***.
Une réclamation ne sera permise que pour les lots vendus sous la lettre ***« F »*** et ce dans un délai de 15 jours à compter de l'adjudication.
En tout état de cause, l'acheteur reconnaît avoir pris connaissance des lots.
En cas de contestations notamment sur l'authenticité ou l'origine des objets vendus, la SVV DUMAS est tenue par une obligation de moyens.
Sa responsabilité éventuelle ne peut être engagée qu'à la condition expresse qu'une faute personnelle et prouvée soit démontrée à son encontre.

Article 5 - Le paiement

5.1 Modalités de paiement

La vente est conduite en Euros.
Le règlement des objets, et celui des taxes s'y appliquant, seront effectués dans la même monnaie.
Les chèques de banque certifiés tirés sur une banque étrangère ne seront acceptés qu'après accord préalable de la SVV DUMAS.
Pour cela, il est conseillé aux acheteurs d'obtenir, avant la vente, une lettre accréditive de leur banque pour une valeur avoisinant leur intention d'achat, qu'ils transmettront à l'Etude.
Sauf mentions expresses, les adjudications sont faites Toutes Taxes Comprises.
L'adjudicataire paiera en sus du prix de l'adjudication les frais mentionnés par la personne habilitée à diriger la vente.

5.2 Frais en sus du prix d'adjudication

Vente judiciaire : les frais légaux s'élèvent à 12% HT, soit 14,352% TTC.
Vente volontaire : Les frais étant libres, ceux-ci peuvent être soumis à modification ou varier selon le thème ou le contexte de la vente. Les frais sont ceux annoncés au début de la vente par la personne habilitée à diriger la vente.
A défaut, les frais s'élèvent à 15% du prix TTC.
Pour les objets acquis via live.interencheres.com, les frais de vente à la charge de l'acquéreur sont majorés DE 20 € hors taxes du prix d'adjudication et les frais de port sont à la charge de l'adjudicataire et indiqués sur le bordereau d'adjudication.
Les modes de paiement peuvent être :
- En espèces jusqu'à 1000 euros pour les particuliers et les professionnels frais et taxes comprises lorsque le débiteur a son domicile fiscal en France ou agit pour les besoins d'une activité professionnelle, selon la réglementation en vigueur. Jusqu'à 15000 euros frais et taxes comprises lorsque le débiteur justifie qu'il n'a pas son domicile fiscal en France et n'agit pas pour les besoins d'une activité professionnelle.
- Par chèque de banque certifié, une pièce d'identité est exigée ou par chèque accompagné d'une lettre accréditive.
- Par virement, sous réserve d'acceptation par la SVV DUMAS et d'un dépôt de garantie dans les jours précédents la vente.
- Par carte bancaire, sur présentation d'un justificatif d'identité, l'identité du porteur de la carte devant être celle de l'acheteur.
L'acheteur exportateur extra Union Européenne sera remboursé de la TVA sur présentation du justificatif douanier d'exportation (formulaire EX1) ; l'acheteur intra-communautaire sera détaxé sur présentation de son numéro de TVA intracommunautaire.

5.3 Estimations et prix de réserve

Le prix de vente estimé figure le cas échéant à côté de chaque lot dans le catalogue, il ne comprend ni les frais à la charge de l'acheteur, ni la TVA éventuelle.
Le prix de réserve est le prix minimum confidentiel arrêté avec le vendeur au-dessous duquel le bien ne sera pas vendu.
Le prix de réserve ne peut être supérieur à l'estimation basse figurant dans le catalogue, ou annoncée publiquement par la personne habilitée à diriger la vente, estimation consignée au procès-verbal.
Dans le cas où un bien ne comporterait pas de prix de réserve, la responsabilité de la SVV DUMAS ne serait pas engagée vis-à-vis du vendeur en cas de vente du bien concerné à un prix inférieur à l'estimation basse publiée dans le catalogue de vente.

Article 6 - Défaut de paiement

Conformément à l'article 14 de la loi n°2011-850 du 20 juillet 2011 codifié à l'article L.321-14 du Code de commerce, ***« à défaut de paiement par l'adjudicataire, après mise en demeure restée infructueuse, le bien est remis en vente à la demande du vendeur sur folle enchère de l'adjudicataire défaillant »*** ; si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai de quinze jours à compter de l'adjudication, la vente est résolue de plein droit, sans préjudice de dommages et intérêts dus par l'adjudicataire défaillant.
La SVV DUMAS se réserve de réclamer à l'adjudicataire défaillant :
- le remboursement des coûts supplémentaires engagés par sa défaillance,
- le paiement du prix d'adjudication ou :
° la différence entre ce prix et le prix d'adjudication en cas de revente s'il est inférieur, ainsi que les coûts générés par les nouvelles enchères,
° la différence entre ce prix et le prix d'adjudication sur folle enchère s'il est inférieur, ainsi que les coûts générés par les nouvelles enchères.
- des frais de magasinage ou de garde-meubles.
En tout état de cause, les frais ne pourront être inférieurs à 250 €uros au regard du préjudice causé à la SVV DUMAS.
La SVV DUMAS se réserve également le droit de procéder à toute compensation avec les sommes dues par l'adjudicataire défaillant.
La SVV DUMAS se réserve la possibilité d'exclure de ses ventes futures tout adjudicataire qui n'aurait pas respecté les présentes conditions générales de vente et d'achat de la SVV DUMAS.

Article 7 - Ordres d'achat par Fax / Courrier / Téléphone

Bien que les futurs enchérisseurs aient tout avantage à être présents à la vente, la SVV DUMAS pourra exécuter sur demande, des ordres d'achat pour leur compte, y compris par téléphone, télécopie ou messagerie électronique étant entendu que la SVV DUMAS, ses agents ou préposés, ne porteront aucune responsabilité en cas d'erreur ou d'omission quelconque dans l'exécution des ordres reçus, comme en cas de non-exécution de ceux-ci.
La SVV DUMAS se réserve en outre le droit de demander aux clients non habituels de justifier au moins 48 heures avant la vente, qu'un établissement bancaire a garanti le paiement de leurs ordres d'achat.
7.1 Les ordres d'achat par écrit se font à l'aide du formulaire prévu à cet effet disponible sur demande simple à l'Etude.
Ce formulaire doit être adressé à la SVV DUMAS au plus tard 2 jours ouvrés avant la vente, accompagné d'un RIB bancaire précisant les coordonnées de l'établissement bancaire, d'une copie de pièce d'identité de l'enchérisseur, et d'une caution bancaire.
Pour les achats importants, il pourra être demandé une lettre accréditive de la Banque.
Dans le cas de plusieurs ordres d'achat au montant identique, le premier arrivé aura la préférence.
A montant égal, la priorité sera accordée à l'acquéreur en salle.
7.2 Les enchères par téléphone sont admises pour les clients qui ne peuvent se déplacer.
A cet effet, le client retournera à la SVV DUMAS le formulaire susvisé dans les mêmes conditions.
Les enchères par téléphone ne sont recevables que pour les lots dont l'estimation basse est supérieure à 500 €.
Le nombre de lignes téléphoniques étant limité, il est nécessaire de prendre des dispositions 2 jours ouvrés au moins avant la vente.
Les demandes seront prises en compte dans la limite des lignes disponibles et par ordre de transmission à l'étude.
Afin d'assurer la régularité et la bonne compréhension des enchères faites par téléphone, celles-ci pourront être enregistrées.
Compte tenu des aléas liés à ce mode de communication, la SVV DUMAS ne pourra être tenue pour responsable de la non exécution des enchères susvisées.
Les ordres d'achat en ligne, les ordres d'achat par fax/courrier et les enchères par téléphones constituent un service gracieux rendu au client.
La SVV DUMAS, ses agents ou ses préposés ne porteront aucune responsabilité en cas d'erreur ou omission dans l'exécution des ordres reçus, comme en cas de non exécution de ceux-ci.

7.3 Les ordres d'achat secrets via live.interencheres.com

La SVV DUMAS n'a pas connaissance du montant maximum des ordres déposés via live.interencheres.com. Les enchères sont formées automatiquement et progressivement dans la limite fixée par l'utilisateur. L'exécution de l'ordre s'adapte au feu des enchères en fonction des enchères en cours. Le pas d'enchère est défini par les intervalles suivants : jusqu'à 19€ : 5€, de 20€ à 199€ : 10€, de 200€ à 499€ : 50€, de 500€ à 999€ : 100€, de 1 000€ à 4 999€ : 200€, de 5 000€ à 9 999€ : 500€, de 10 000€ à 19 999€ : 1 000€, de 20 000€ à 49 999€ : 2 000€, de 50 000€ à 99 999€ : 5 000€, 100 000€ et plus : 10 000€. Si vous êtes adjudicataire via un ordre d'achat secret, vous autorisez la SVV DUMAS, si elle le souhaite, à utiliser votre empreinte carte bancaire pour procéder au paiement, partiel ou total, de vos acquisitions y compris les frais habituels à la charge de l'acheteur majorés de 3 points hors taxes du prix d'adjudication (+3% HT / +3,588% TTC). Les frais d'expédition sont à la charge de l'acquéreur. En cas de demande d'expédition, l'adjudicataire décharge la SVV DUMAS de toute responsabilité concernant l'envoi.

Article 8 – Enchères

Pour une bonne organisation des ventes, les enchérisseurs sont invités à se faire connaître auprès de la SVV DUMAS avant la vente, afin de permettre l'enregistrement de leurs données personnelles.
Pour ce faire, l'acheteur présente obligatoirement une pièce d'identité en cours de validité ainsi qu'un moyen de paiement, ce moyen de paiement devant être agréé par la SVV DUMAS.
Sur demande de la SVV DUMAS les acquéreurs potentiels devront justifier de leur identité et de leurs références bancaires.
Toute personne s'étant fait enregistrer auprès de la SVV DUMAS dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données nominatives fournies à la SVV DUMAS dans les conditions de la loi Informatique et Liberté du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 6 août 2004.
Les enchères suivent l'ordre des numéros au catalogue.
La SVV DUMAS est libre de fixer l'ordre de progression des enchères et les enchérisseurs sont tenus de s'y conformer.
Le plus offrant et dernier enchérisseur sera l'adjudicataire.
En cas de contestation au moment des adjudications, c'est-à-dire s'il est établi que deux ou plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère équivalente, soit à haute voix, soit par signe, et réclament en même temps cet objet après le prononcé du mot ***« adjugé »***, ledit objet sera immédiatement remis en vente au prix proposé par les enchérisseurs et tous les amateurs présents pourront concourir à cette deuxième mise en adjudication.
Toute personne qui enchérit durant la vente est réputée le faire à titre personnel et agir en son nom propre ; il en assume la pleine responsabilité, à moins d'avoir préalablement fait enregistrer par la SVV DUMAS un mandat régulier précisant que l'enchère est réalisée au profit d'un tiers identifié.
Dans ce cas, l'enchérisseur se porte fort de l'exécution, par la personne pour laquelle il se porte acquéreur, de l'ensemble des obligations mises à la charge de l'acheteur.
Dans l'hypothèse où un prix de réserve aurait été stipulé par le vendeur, la SVV DUMAS se réserve le droit de porter des enchères pour le compte du vendeur jusqu'à ce que le prix de réserve soit atteint.
Les enchères sont placées sous la direction de la personne dirigeant la vente qui a seule la faculté d'adjuger le lot mis en vente.
En conséquence, cette personne dirige la vente aux enchères de la manière qui lui parait la plus opportune.
Elle peut refuser toute enchère, et notamment celle inférieur d'un montant de 10% de l'enchère précédente, décider de retirer, à tout moment, tout lot de la vente, de réunir ou de séparer les lots.
Si une erreur est constatée ou si une contestation est soulevée au moment de la vente ou juste après l'adjudication, la personne dirigeant la vente peut décider d'annuler cette adjudication et poursuivre les enchères, de remettre en vente le lot, ou de retirer de la vente le lot litigieux, sans que la responsabilité de la SVV DUMAS ne puisse être recherchée.
La personne tenant le marteau est la seule habilitée à prononcer l'adjudication du lot mis en vente.
L'adjugé et la chute du marteau matérialisent l'adjudication à la dernière enchère et forme le contrat de vente entre le vendeur et l'acheteur, étant précisé que l'Etat français peut exercer un droit de préemption défini ci-après.
L'adjudication opère transfert immédiat de propriété du vendeur à l'acheteur.
Toutefois, en cas de paiement par chèque de banque certifié, virement ou tout autre moyen scriptural, le transfert de propriété n'aura lieu qu'après l'encaissement effectif et total des sommes dues par l'acheteur.
En toute hypothèse, l'adjudication emporte transfert immédiat des risques à l'acheteur.
Pour enchérir en ligne pendant la vente, le client doit préalablement s'inscrire sur le site www.live.interencheres.com et effectuer une empreinte carte bancaire (ni le numéro de carte bancaire, ni sa date d'expiration ne sont conservés). Le client accepte de ce fait que www.live.interencheres.com communique à la SVV DUMAS tous les renseignements relatifs à son inscription ainsi que son empreinte carte bancaire. La SVV DUMAS se réserve de

demander, le cas échéant, un complément d'information avant l'inscription définitive du client pour enchérir en ligne. Toute enchère en ligne sera considérée comme un engagement irrévocable d'achat. Si le client est adjudicataire en ligne, il autorise la SVV DUMAS, si elle le souhaite, à utiliser son empreinte carte bancaire pour procéder au paiement, partiel ou total, de ses acquisitions y compris les frais habituels à la charge de l'acheteur, majorés de 3 points hors taxes du prix d'adjudication (+3% HT / +3,588% TTC).

Article 9 - Transfert de propriété

Les adjudicataires sont responsables des lots dès l'adjudication prononcée quelles que soient les circonstances, mais le transfert de propriété ne sera effectif que lors de l'encaissement définitif du paiement.
Dès l'adjudication, l'objet sera sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire.
L'acquéreur sera lui-même chargé de faire assurer ses acquisitions, et la SVV DUMAS décline toute responsabilité quant aux dommages que l'objet pourrait encourir, et ceci dès l'adjudication prononcée.
Les lots adjugés demeureront aux risques et périls des adjudicataires, dès l'adjudication prononcée, alors même que leur délivrance n'aurait pas lieu immédiatement, pour quelle que cause que ce soit, en particulier dans l'attente de l'encaissement du règlement.

Article 10 - L'enlèvement

L'enlèvement des objets n'est autorisé qu'après paiement effectif complet. L'enlévement pourra intervenir sans frais dans les 7 jours suivants la vente.
L'enlèvement doit être réalisé par l'adjudicataire dans les délais annoncés au moment de la vente, en général immédiatement, sous sa seule responsabilité, à ses frais et à ses risques et périls.
Expédition des objets :
- Les frais d'expédition sont à la charge de l'acquéreur. En cas de demande d'expédition, l'adjudicataire décharge la SVV DUMAS de toute responsabilité concernant l'envoi.
- En cas d'enchères à distance, l'adjudicataire, qui doit alors en faire la demande expresse, peut solliciter, dans la mesure du possible, que l'objet adjugé lui soit transporté à l'adresse qu'il communiquera au commissaire-priseur. Le transport s'effectuera aux risques et périls de l'adjudicataire qui pourra néanmoins, à ses frais et pour son compte, demander expressément au commissaire-priseur de souscrire une assurance garantissant la perte ou la détérioration de l'objet à l'occasion du transport.
- La société de vente, peut, sur demande écrite de l'acquéreur, procéder à l'envoi des lots après règlement parfait de ces derniers.
- Pour les envois encombrants, l'acquéreur devra choisir lui-même son transporteur et lui faire effectuer l'emballage sous sa seule responsabilité ; dans ce cas le donneur d'ordre (expéditeur) sera toujours l'acheteur et non la Société de Vente.
- En cas de fragilité des objets (vitre, etc...) la société de vente se réserve le droit de refuser à procéder elle-même à l'emballage et à l'envoi des objets.
- Dans tous les cas, l'expéditeur est toujours l'acheteur, propriétaire de l'objet

Par ailleurs, particulièrement pour les ventes à l'Etude et sauf accord exprès préalable de la personne habilitée à diriger la vente, tout lot non retiré dans les délais impartis, quel qu'en soit le motif, fera l'objet de frais de stockage, suivant les conditions ci-après :
Frais de stockage par lot et par jour calendaire : 50 € TTC
Les frais de stockage seront arrêtés à compter du jour où le ou les lots sont effectivement enlevés.
Les objets non retirés seront entreposés aux frais, risques et périls de l'adjudicataire.

L'enlèvement des objets est obligatoire. La revente sur site est interdite.
Dans le cadre de l'enlèvement, l'adjudicataire s'engage expressément et irrévocablement à respecter, et à faire respecter à toutes personnes mandatées par ses soins, les lois et réglementations, en vigueur.
L'adjudicataire s'engage expressément et irrévocablement à agir avec toutes les précautions requises pour prévenir tout dommage aux tiers ou aux biens du vendeur, et à réparer sans limitation de montant tout dommage dont il pourrait être tenu pour responsable.
Sauf indications, les conduites de gaz, d'eau, de vapeur, d'électricité ou autre raccordement à l'effet adjugé ne sont pas vendus avec l'objet.
Au surplus, ils seront débranchés à l'endroit indiqué par le vendeur ou par défaut à l'endroit du premier raccord, interrupteur, vannes, relié à l'objet.
L'adjudicataire est responsable de tous dégâts ou dommages causés à des tiers au cours de ses opérations de démontage.

Article 11 - Conformité et normes de sécurité

S'ils n'ont pas subi de modifications importantes des organes de sécurité, les machines et matériels vendus dans le cadre de ventes volontaires sont généralement conformes aux dispositions techniques, sous réserve des mentions stipulées à l'article 4.
Les machines et matériels ***« non conformes »*** sont vendus inaptes à la production.
Ils seront réputés, dans l'état, vendus pour pièces.
Ces matériels pourront être vendus soit :
Catégorie 1 : A une personne physique ou morale ayant la qualité de revendeur, récupérateur, reconstructeur, casseur, ferrailleur ou collectionneur qui s'engage par l'acceptation des ses conditions à une mise aux normes préalable, sous sa responsabilité, à la cession éventuelle à un client exploitant.
Catégorie 2 : A une personne physique ou morale ne destinant pas le matériel à une utilisation sur le territoire français, et le cas échéant de rendre le matériel conforme aux normes de sécurité du pays d'exploitation
Catégorie 3 : A tout acheteur s'engageant par l'acceptation de ses conditions à ne pas remettre ou céder le matériel tel quel sur le marché.
Seul le vendeur est responsable des déclarations de conformité et de mises aux normes de sécurité des machines et matériels, en aucun cas la responsabilité de la SVV DUMAS ne pourra être mise en cause.

Article 12 – Prescription

Conformément à l'article L.321-17 du Code de commerce, aucune action ne peut être engagée contre la SVV DUMAS après l'expiration d'un délai de cinq ans à compter de la date de l'adjudication.

Article 13 – Publicités

Les descriptifs et les photos publiées dans les différentes publicités ou sur le site www.lyonsud.com, ou au moment de la vente ne sont fournis qu'à titre indicatif, ces informations n'ayant aucune valeur contractuelle et la responsabilité de la SVV DUMAS ne pouvant être recherchée de ce chef.

Autres dispositions – Litiges

Seule la version des conditions générales de vente rédigées en langue française régit la vente, toute traduction n'étant qu'indicative.
Pour tout litige entre l'acquéreur, le vendeur ou la SVV DUMAS, il est fait attribution expresse de compétence aux Juridictions de LYON.

PART 1 VENTE A 11H DU LOT 1 AU LOT 40

N°	DESIGNATION
1	YAMAHA XJ600 DIVERSION - IMMATRICULATION: AZ-462-DY - N°4BR161618 - 1ER MEC: 06/03/1995 - ES - 6 CV - KILOMETRAGE: 30140 - VEHICULE ROULANT
2	SCOOTER APRILIA ATLANTIC 500 - IMMATRICULATION: AG-037-QQ - N° ZD4VL00015S003941 - 1ER MEC:21/07/2005 - ES - 5 CV - KILOMETRAGE: 20981 - VEHICULE ROULANT, CARROSERIE A REVOIR, VENDU EN L'ETAT
3	PEUGEOT SATELIS 250 - IMMATRICULATION: AD-027 - LF - TYPE MMTT1 - N°VGAJ2ADAA70050608 - 1ER MEC: 21/03/2017 - ES - 3CV 6 KILOMETRAGE:27800 - GARANTIE 3 MOIS
4	APRILIA TUONO - IMMATRICULATION: CM-320-RD - TYPE: RSV4 - N°ZD4TY0016BS000403 - 1ER MEC: 08/11/2012 - ES SP98 - 9 CV - KILOMETRAGE: 30200 - OPTIONS: FREINAGE BREMBO - CARNET D'ENTRETIEN - GARANTIE 3 MOIS
5	HUSQVARNA125 TC TYPE CROSS 2 - N° 116921 - 1ER MEC: 01/01/2015 - EQUIPE D'UN POT FMF - TRES BON ETAT - VENDU EN L'ETAT
6	SUZUKI 650 SVN - IMMATRICULATION: BC-899-GM - N° BY1111 SERIE 103429 - 1ER MEC : 13/03/2003 - ES - 7 CV - KILOMETRAGE: 47800 - ETAT REVISEE - GARANTIE 3 MOIS
7	KTM 250 SXF TYPE CROSS N° 144494 - MODELE 2011 - ES - 3 CV - VEHICULE ROULANT VENDU EN L'ETAT

8	SUZUKI GS500 - IMMATRICULATION:BR-194-NW - N°VTTBK211100100950 - 1ER MEC: 25/05/2004 - ES - 5 CV - KILOMETRAGE: 62420 - BRIDAGE 25KW - VEHICULE ROULANT
9	KTM 250 EXCF - IMMATRICULATION: BE-796-KV - TYPE ENDURO - N° VBKRFA4007M171998 - 1ER MEC : 10/11/2006 - ES - 3 CV - KILOMETRAGE: 11250 - VENDU EN L'ETAT
10	PIAGGIO X8 - IMMATRICULATION: 371-ALE-69 - TYPE MTT1 - N°ZAPM3640000003187 - 1ER MEC: 27/04/2006 - ES - 3 CV - KILOMETRAGE: 38500 - GARANTIE 3 MOIS
11	YAMAHA125 VIRAGO - IMMATRICULATION:DQ-860-ZP - N°JYA5AJ00000026083 - 1ER MEC: 29/04/1997 - ES -10 CV - KILOMETRAGE: 38650 - VEHICULE ROULANT
12	KTM SUPER ADVENTURE - IMMATRICULATION: EB6289-NT - TYPE TRAIL - N°VBKV55400FM934559 - 1ER MEC: 22/04/2016 - ES - 12 CV - KILOMETRAGE: 11700 - MODELE DE 2015 IMMATRICULE EN 2016 - PREMIERE MAIN - CARNET D'ENTRETIEN A JOUR - GARANTIE CONSTRUCTEUR JUSQU'AU 04/2018
13	HONDA 600 HORNET - IMMATRICULATION: BX-754-BP - TYPE: PC4161 - N°ZDCPC41F0BF103198 - 1ER MEC: 28/10/2011 - ES - 6 CV - KILOMETRAGE: 14000 - VEHICULE REVISE GARANTI 3 MOIS
14	SCOOTER QUADRO 3D - IMMATRICULATION: CE-120-WQ - N°1083 - 1ER MEC:04/05/2012 - ES - 4 CV - KILOMETRAGE: 10610 - VEHICULE VENDU EN L'ETAT - PROBLEME MOTEUR
15	BMW K1200 LT - IMMATRICULATION: AW-966-QR - TYPE:MTT2 - N°WB1054A51ZD49355 - 1ER MEC: 10/07/2001 - ES - 11CV - KILOMETRAGE: 67500 - GARANTIE 3 MOIS
16	SUZUKI 600 BANDIT - IMMATRICULATION: AZ-344-YF - N°GN77A128975 - 1ER MEC: 07/05/1998 - ES - 6 CV - KILOMETRAGE: 60890 - VEHICULE ROULANT
17	HONDA 600 CBR - IMMATRICULATION: AZ-232-ST - N° PC31A SERIE 000044 - 1ER MEC : 11/03/1996 - Kilometrage: 37100 - ETAT REVISEE - ES - 6 CV - GARANTIE 3 MOIS
18	SCOOTER VESPA 946 SERIE LIMITEE - ES - 1 CV - VEHICULE NEUF SOUS GARANTIE CONSTRUCTEUR
19	KAWASAKI ER6-F ABS GRIS - IMMATRICULATION: AF-424-XQ - N°JKAEX650ABA013558 - 1ER MEC: 19/02/2007 - ES - 7 CV - KILOMETRAGE: 11735 - GARANTIE 3 MOIS
20	BMW R1200C - IMMATRICULATION: 670-ABM-69 - TYPE MTT2 - N° ZK88389 - 1ER MEC: 04/03/2005 - ES - 11 CV - KILOMETRAGE: 22500 - GARANTIE 3 MOIS
21	YAMAHA 1000 FAZER - IMMATRICULATION: EE-391-TR - N° RN062 SERIE 002883 - 1ER MEC : 08/01/2002 - ES - 9 CV - KILOMETRAGE: 64204 - ETAT REVISEE - GARANTIE 3 MOIS
22	SUZUKI BURGMAN 400 - IMMATRICULATION:CL-518-MZ - N°JS1CG111100143139 -1ER MEC: 05/10/2012 - ES - 5 CV - KILOMETRAGE: 16000 - 1ER MAIN GARANTIE 3 MOIS

23	DUCATI MULTISTRADA 1200 MTS - IMMATRICULATION: DX-761-AW - TYPE TRAIL AA000AA - N° ZDMAA01FAFB004233 - 1ER MEC: 31/10/2015 - ES - 11CV - KILOMETRAGE: 4700 - GARANTIE 3 MOIS
24	SUZUKI GSXF 650 - IMMATRICULATION: AS-720-PZ - TYPE: WVCJ101 - N°JS1CJ225100102065 - 1ER MEC: 22/05/2010 - ES - 7 CV - KILOMETRAGE: 7192 - ACCESSOIRES: BAGAGERIE, BULLE TEINTEE, GRAVAGE ANTIVOL, U ANTIVOL - CARNET D'ENTRETIEN, VEHICULE VENDU EN L'ETAT
25	HONDA 1000 CBR - IMMATRICULATION: AQ-873-AQ - N° SC57C SERIE 200394 - 1ère MEC : 13/10/2006 - ES - 9 CV - KILOMETRAGE: 46000 - ETAT REVISEE - GARANTIE 3 MOIS
26	KTM 390 DUKE - IMMATRICULATION: ED-460-LG - TYPE: KTMISDukeC3 - N°VBKGJ408EC236240 - 1ER MEC: 28/06/2016 - ES - 5 CV - KILOMETRAGE: 1000 - POT RACE, ARRIERE COURT, LEVIERS - REVISEE, HOMOLOGABLE A2 - VEHICULE GARANTI 3 MOIS
27	KAWASAKI ER6-N NOIR - IMMATRICULATION: CZ-140-LT - N°JKAER650EEDA14887 - 1ER MEC: 11/10/2013 - ES - 7 CV - KILOMETRAGE: 14900 - GARANTIE 3 MOIS
28	HONDA INTEGRA 750 - IMMATRICULATION: DK-559-PF - TYPE:RC7111 - N°JH2RC71AXEK005062 - 1ER MEC: 30/09/2014 - ES SP98 - 7 CV - KILOMETRAGE: 10300 - OPTIONS: JANTES BLANCHES+SILENCIEUX - CARNET D'ENTRETIEN - GARANTIE 3 MOIS
29	SCOOTER PIAGGIO MP3 500 - IMMATRICULATION: BV-557-NX - TYPE M64300 - N°ZAPM6430000003266 - 1ER MEC: 27/09/2011 - ES - 5 CV - KILOMETRAGE: 44409 - VEHICULE ROULANT REVISE, CARROSERIE A REVOIR , VENDU EN l'ETAT
30	KAWASAKI ER6-N NOIR - IMMATRICULATION: DB-576-BW - N°JKAER650EEDA17240 - 1ER MEC: 05/12/2013 - ES - 7 CV - KILOMETRAGE: 27600 - BRIDAGE 35KW - GARANTIE 3 MOIS
31	KAWASAKI VN 800 - IMMATRICULATION: AG-071-NR - TYPE CUSTOM - N°VN800A035131 - 1ER MEC: 26/01/1998 - ES - 8 CV - KILOMETRAGE: 50000 - OPTIONS: PEINTURE PERSONNALISEE ET SISSY BAR - GARANTIE 3 MOIS
32	YAMAHA TMAX 530 - IMMATRICULATION: DH-200-BX - TYPE: SJ09IIV - N°JYASJ092000023856 - 1ER MEC: 26/06/2014 - ES SP98 - 6 CV - KILOMETRAGE: 13749 - OPTIONS: ALARME SRA - GARANTIE 3 MOIS
33	HYOSUNG GT 650 - IMMATRICULATION: DR-965-XL - TYPE ROADSTER - N° KM4MP58A1915000 - 1ER MEC: 29/05/2015 - ES - 6CV - KILOMETRAGE: 3200 - MODELE COMPLETEMENT D'ORIGINE ET REVISE - GARANTIE 3 MOIS
34	KAWASAKI ER6-N NOIR - IMMATRICULATION: DC-045-DP - N°JKAER650EEDA12296 - 1ER MEC: 14/01/2014 - ES -7 CV - KILOMETRAGE: 16659 - GARANTIE 3 MOIS

35	HONDA INTEGRA 750 - IMMATRICULATION:DJ-678-WB - TYPE:RC7111 - N°JH2RC71A9EK005084 - 1ER MEC: 04/09/2014 - ES SP98 - 7 CV - KILOMETRAGE: 7800 - OPTIONS: TOP CASE+VALISE+POIGNEES CHAUFFANTES - CARNET D'ENTRETIEN - GARANTIE 3 MOIS
36	HONDA CB 1100 - IMMATRICULATION: CR-947-RY - TYPE ROADSTER - N° JH2SC65BXDK001459 - 1ER MEC: 13/03/2013 - ES - 11 CV - KILOMETRAGE: 22300 - 2E MAIN - CARNET D'ENTRETIEN A JOUR - GARANTIE 3 MOIS
37	BMW R80 RT1 - IMMATRICULATION: BF-162-RF - TYPE: R80RT1 - N° 6473055 - 1ER MEC: 11/06/1986 - ES - 8CV - KILOMETRAGE: 16000 - 3E MAIN ENTRETENUE AVEC PIECES D'ORIGINE - VEHICULE VENDU EN L'ETAT
38	PIAGGIO VELO ELECTRIQUE WIBIKE CONFORT COURROIE - TAILLE M - N°744 - ANNEE 2016 - ETAT NEUF Vélo à assistance électrique Piaggio Wibike Connectable via une application Smartphone permettant la géo localisation en permanence du vélo (par puce GPS) et la personnalisation complète du niveau d'assistance du moteur électrique. Equipé des dernières innovations technologique comme la transmission par courroie et la démultiplication arrière interne au moyeu Nuvinci meca.
39	PIAGGIO WIBIKE ACTIV PLUS - ANNEE 2016 - N° 635 - TAILLE L - ETAT NEUF Vélo à assistance électrique Piaggio Wibike Connectable via une application Smartphone permettant la géo localisation en permanence du vélo (par puce GPS) et la personnalisation complète du niveau d'assistance du moteur électrique. Equipé des dernières innovations technologique comme la transmission par courroie et la démultiplication arrière interne au moyeu Nuvinci meca.
40	PIAGGIO WIBIKE CONFORT PLUS - ANNEE 2016 - N°196 - TAILLE L - ETAT NEUF Vélo à assistance électrique Piaggio Wibike Connectable via une application Smartphone permettant la géo localisation en permanence du vélo (par puce GPS) et la personnalisation complète du niveau d'assistance du moteur électrique. Equipé des dernières innovations technologique comme la transmission par courroie et la démultiplication arrière interne au moyeu Nuvinci meca.

PART 2 VENTE A 15H 30 DU LOT 41 AU LOT 79

N°	DESIGNATION
41	HARLEY XR 1200 - IMMATRICULATION: AA-294-KY - TYPE ROADSTER - N° SHD1LA6119K400952 - 1ER MEC: 06/05/2009 - ES - 11 CV - KILOMETRAGE:10005 - 2E MAIN , CARNET A JOUR - POT REMUS - GARANTIE 3 MOIS
42	MV AGUSTA BRUTALE 910 R - IMMATRICULATION: BP-373-CD - N° GF411AD SERIE 009833 - 1ER IMMATRICULATION : 03/07/2008 - ES - 9CV - KILOMETRAGE: 28530 - ETAT REVISEE - GARANTIE 3 MOIS

43	DUCATI 1199S PANIGALE SERIE TRICOLORE - IMMATRICULATION: CL-530-FA - TYPE SPORTIVE - N°ZDMH801ABCB006885 - 1ER MEC: 27/09/2012 - ES-11 CV - KILOMETRAGE: 23589 - REVISION DES 24000KM OK - OPTIONS: KIT DUCATI PERFORMANCE ET POT TERMIGNONI - GARANTIE 3 MOIS
44	BMW S1000RR - IMMATRICULATION: DN-856-CR - TYPE: K100D10B - N° Z328529 - 1ER MEC: 30/07/2015 - ES - 9 CV - KILOMETRAGE: 4758 - GARANTIE 3 MOIS
45	INDIAN CHIEF CLASSIC - IMMATRICULATION: DF-948-DY - TYPE CUSTOM 6 N° 56KCCCAA5E3314157 - 1ER MEC: 23/04/2014 - ES - 16 CV - KILOMETRAGE: 6900 - OPTIONS: PAREBRISE AVEC SACOCHE, SISSY BAR, PARE JAMBES ET SELLE PASSAGER - 1ER MAIN CARNET A JOUR - GARANTIE 3 MOIS
46	HARLEY STREET BOB - IMMATRICULATION: EA-236-ZN - TYPE: FD2DMFGHAAEO - N°SHD1GXNC2FC324448 - 1ER MEC: 31/03/2016 - ES - 15 CV - KILOMETRAGE: 12000 - VEHICULE GARANTI 3 MOIS
47	DUCATI MULTISTRADA 1200 MTS S RGE - IMMATRICULATION: DR-918-LF - TYPE TRAIL AA00AA - N° ZDMAA01FAFB002620 - 1ER MEC: 12/05/2015 - ES - 11 CV - KILOMETRAGE: 5047 - OPTIONS/ VALISES , TOP CASE , UNE BEQUILLE CENTRALE ET POIGNEES CHAUFFANTES - GARANTIE 3 MOIS
48	DUCATI MULTISTRADA - IMMATRICULATION: DD-733-LR - TYPE: A300AA - N°ZDMA301FADB008718 - 1ER MEC: 27/02/2014 - ES SP98 - 11 CV - KILOMETRAGE: 20000 - CARNET D'ENTRETIEN - GARANTIE 3 MOIS
49	HONDA CBX 1000 TYPE Z - IMMATRICULATION: 6881 NA 69 - N° 2006712 - 1ER MEC: 12/09/1978 - ES - 10 CV - KILOMETRAGE: 51294 - Entièrement restaurée en 1992 à 45 000 km par PEMDA. A parcouru 6000km depuis. - VEHICULE VENDU EN L'ETAT
50	SOFTAIL SPRINGER - IMMATRICULATION: BD-968-ED - TYPE SOFTAIL - N° 1HD1BRY142Y057496 - 1ER MEC:09/07/2002 - ES - 12 CV - KILOMETRAGE:112000 - MODELE A CARBURATEUR EN TRES BON ETAT - HISTORIQUE COMPLET DEPUIS ACHAT - OPTIONS: PARE BRISE AMOVIBLE - SISSY BAR , PORTE PAQUETS... - REVISE ET GARANTIE 3 MOIS
51	YAMAHA 600 XJ6 NAKED ABS - IMMATRICULATION: DS-011-CD - N° RJ224 SERIE 004548 -1ER MEC : 04/06/2015 - ES - 6 CV - KILOMETRAGE: 6359 - ETAT REVISEE - GARANTIE 3 MOIS
52	SUZUKI GSX1250FA - IMMATRICULATION: DA-775-HF - N°JS1CH135100108778 - 1ER MEC: 09/11/2013 - ES - 12 CV - KILOMETRAGE: 22920 - GARANTIE 3 MOIS
53	HARLEY SWITCHBACK - IMMATRICULATION: CH-773-GF - TYPE DYNA 6 N° 5HD1GZMC5CC3255536 - 1ER MEC:07/07/2012 - ES - 15 CV - KILOMETRAGE:27700 - 1ER MAIN, CARNET A JOUR ET REVISEE 6 GUIDON SLIM - GARANTIE HD ORIGINALS WARRANTY + GARANTIE 3 MOIS
54	BENELLI 1130 CAFE RACER - IMMATRICULATION: CW-404-EN - N° NTN010 SERIE 100007 - 1ER IMMAT : 25/06/2013 - ES - 11CV - KILOMETRAGE: 18255 - ETAT REVISEE - GARANTIE 3 MOIS

55	HONDA CB600FA - IMMATRICULATION: CF-686-AZ - TYPE: PC4161 - N°ZDCPC41F0BF108209 - 1ER MEC: 11/05/2012 - ES SP98 - 6 CV - KILOMETRAGE: 32420 - OPTIONS: POIGNEES CHAUFFANTES+SILENCIEUX IXIL - GARANTIE 3 MOIS
56	VICTORY BOARD WALK - IMMATRICULATION: DL-716-SB - TYPE CUSTOM V/KK3K31 - N° 5VPRB36E1E3033408 - 1ER MEC: 13/11/2014 - ES - 15 CV - KILOMETRAGE: 2100 - OPTIONS: POT COBRA , PARE-BRISE, SISSY BAR ET SACOCHES LATERALES - GARANTIE 3 MOIS
57	HONDA 1000 VARADERO - IMMATRICULATION: AB-539-SB - TYPE: SD02C - N°VTMSD02C59E840529 - 1ER MEC: 01/07/2009 - ES SP98 - 9 CV - KILOMETRAGE: 58925 - OPTIONS: SELLE CONFORT+SUPPORT BAGAGERIE - GARANTIE 3 MOIS
58	MOTO GUZZIV7 SPECIAL - IMATRICULATION: EA-298-JN - TYPE : ROADSTER LW200 - N°ZGULW2002FM201310 - 1ER MEC: 11/03/2016 - ES - 7 CV - KILOMETRAGE:1300 - 1ER MAIN CARNET D'ENTRETIEN A JOUR - OPTIONS/ GUIDONS BRACELET, CACHE LATERAUX ALU - PNEUS ARRIERE PLUS LARGE, AMORTISSEURS RESSORT NOIR, POIGNEES VINTAGE, RETROS RIZOMA, GARDE BOUE AVANT MODIFIE, PHARES ET SUPPORT DE PHARES BAAK, SOUFFLETS DE FOURCHE, BANDE D'ECHAPPEMENTS, SELLE HABILLAGE BAAK, SACOCHE CUIR, BOUCHON DE RESERVOIR VINTAGE, SUPPORT DE PLAQUE BAAK, POTS MISTRAL - GARANTIE CONSTRUCTEUR JUSQU'AU 03/2018
59	SUZUKI BURGMAN 650 EXECUTIVE - IMMATRICULATION: DS-614-FL - N°JS1BU112100104527 - 1ER MEC: 10/06/2015 - ES -7 CV - KILOMETRAGE: 7600 - 1ER MAIN GARANTIE 3 MOIS
60	HARLEY SOFTAIL DEUCE - IMMATRICULATION: CK-232-AB - TYPE SOFTAIL - N° 1HD1BSY24YY064490 - 1ER MEC/ 05/10/2000 - ES - 12 CV - KILOMETRAGE: 37300 - PREPARATION EN PARFAIT ETAT ET REVISEE - OPTIONS: GARDE BOUE ARRIERE AUTO PORTEUR AVEC JANTE EN 240 6 LIGNE D'ECHAPPEMENT PYTHON, FILTRE A AIR KN, SELLE LEPEIRA, COMMANDE ET REPOSE PIEDS WILLIE G SKULL, POIGNEES CHROMEES? SUPPORT DE PLAQUE LATERALE... - GARANANTIE 3 MOIS
61	TRIUMPH BONNEVILLE T 100 - IMMATRICULATION: BM-245-RF - TYPE: 986MFS2IJJGK1K51 - N°SMTTJ9157GB484105 - 1ER MEC: 28/042011 - ES - 8 CV - KILOMETRAGE: 11000 - 11000 KM REVISEE ET PNEUS NEUFS HOMOLOGABLE A2 -VEHICULE GARANTI 3 MOIS
62	HARLEY ROAD GLIDE CVO - IMMATRICULATION: DL-251-KP - TYPE TOURING - N° 5HD1PV8129Y955835 - 1ER MEC: 06/04/2009 - ES - 16 CV - KILOMETRAGE: 67591 - MODELE EN TRES BON ETAT - CARNET D'ENTRETIEN A JOUR ET REVISE - OPTIONS: STAGE 1 COMPLET AVEC FILTRE A AIR ET SPOTS SCREAMING EAGLE , SISSY BAR - GARANTIE HD ORIGINALS WARRANTY - GARANTIE 3 MOIS

63	HARLEY ROAD KING CVO - IMMATRICULATION: CP-463-XA - TYPE TOURING - N° SHD1PG8C2DB954659 - 1ER MEC: 16/01/2013 - ES - 16 CV 6 KILOMETRAGE:13150 - 1ER MAIN - OPTIONS: STAGE 4 ET KIT MARCHE ARRIERE - GARANTIE HD ORIGINALS WARRANTY + GARANTIE 3 MOIS
64	SUZUKI VZR1800 INTRUDER - IMMATRICULATION: BY-301-ZH - N°JS1CA211100101284 - 1ER MEC: 13/12/2011 - ES - 16 CV - KILOMETRAGE: 18100 - 1ER MAIN GARANTIE 3 MOIS
65	HARLEY FAT BOY SPECIAL - IMMATRICULATION: DF-970-LW - TYPE SOFTAIL - N° 5HD1JNVCXEB014864 - 1ER MEC: 03/05/2014 - ES - 15 CV - KILOMETRAGE: 7000 - MODELE UNIQUE - PEINTURE ARTISTE PAR BERNARD JOISTEN DANS LE CADRE DE L'EXPOSITION MOTOPOETIQUE - OPTIONS: STAGE 1 COMPLET, POTS KESTECH AVEC VALVE DE REGLAGE DE BRUIT , FILTRE A AIR ET CARTOGRAPHIE STREAMING EAGLE , SELLE LE PERA , PHARES A LED... - GARANTIE 3 MOIS
66	HARLEY FATBOY PREPA - IMMATRICULATION: AR-562-AG - TYPE SOFTAIL - N°1HD1BML10PY017336 - 1ER MEC: 23/03/1993 - ES - 13 CV - KILOMETRAGE: 44570 - MODELE UNIQUE PREPARE POUR LE SALON MOTO DE LYON 2015 (159H DE TRAVAIL POUR + DE 20000€) - OPTIONS: FOURCHE SPRINGER, POT SPARK, PEINTURE COMPLETE, GARDE BOUE ARRIERE AUTO PORTEUR, ROUES RAYON, ETRIER FREIN AVANT PM - GARANTIE 3 MOIS

67	YAMAHA TZ750 Cette 750TZ est la moto avec laquelle Christian Estrosi est devenu Champion de France de 750 en 1976. Il a, la même année, a son guidon terminé 7ième du championnat mondial 750 FIM (son meilleur résultat) en remportant le Grand-prix de France a Nogaro. Cette moto a la particularité de posséder un cadre Morena construite en France (golf de Juan) par le préparateur officiel de Christian Estrosi, Édouard Morana. Cette moto est reconnaissable a son mono amortisseur coté droit, particularité des parties cycles qu'il confectionnait. Seulement 2 exemplaires on été fabriqués a l'époque 1 pour Estrosi et 1 pour Rigal puis Coulon ses coéquipiers. Elle subit une évolution durant l'hiver 76/77 pour être équipé de nouvelles améliorations jantes magnésium a bâton carénages plus fin et plus aérodynamique nouvelles fourche et amortisseur Decarbone ainsi que de nouveaux freins Brembo. Les saisons 77 et 78 elle participa a quelques courses et fut prêtée a Choucroune pour la célèbre course du Moto journal 200. Elle est actuellement dans sa version la plus évoluée (1978). Cette moto est entièrement restaurée (0 km) . Dossier d'entretien complet.. Vendue en l'état
68	HARLEY ELECTRA ULTRA CVO - IMMATRICULATION: BK-646-KL - TYPE TOURING - N° 5HD1PR8498Y952964 - 1ER MEC: 01/04/2008 - ES - 16 V - KILOMETRAGE: 45000 - MOTEUR JUSTE REFAIT A NEUF - OPTONS: STAGE 1 COMPLET AVEC CARTOGRAPHIE, POTS ET FILTRE A AIR sCREAMIN EAGLE , DEFLECTEURS DE CADRE INTERMEDIAIRE , RAIL D'HABILLAGE DE TOUR PAK CHROME, KIT DE PROTECTION DE SACOCHES CHROME TWIN RAIL.... - GARANTIE 3 MOIS

69	KTM 990 SUPER DUKE - IMMATRICULATION : 116 BEM 69 - TYPE: KTMLC8EFIAA - N° VBKVD44098M953692 - 1ER MEC:01/07/2008 - ES - 9 CV - KILOMETRAGE: 13500 - LE COMPTEUR KILOMETRIQUA A ETE REMPLACE A 40000 KM - OPTIONS: ECHAPPEMENT AKRAPOVIC, MINI BULLE, SACOCHE DE RESERVOIR - VEHICULE VENDU EN L'ETAT
70	HARLEY SPORTSTER XL 1200 C - IMMATRICULATION: CG-261-TM - TYPE SPORTSTER - N° 5HD1CT3C1CC450222 - 1ER MEC : 22/06/2012 - ES - 11 CV - KILOMETRAGE: 17100 - MODELE ENTIEREMENT D'ORIGINE - REVISION DES 16000 KM OK - GARANTIE HD ORIGINALS HD WARRANTY + GARANTIE 3 MOIS
71	HARLEY STREET GLIDE - IMMATRICULATION : CC-742-KX - TYPE TOURING - N° 5HD1KBMC8CB619749 - 1ER MEC: 08/05/2012 - ES - 15 CV - KILOMETRAGE: 18928 - CARNET A JOUR - REVISION A 12300 KM - OPTIONS : STAGE 1 COMPLET AVEC POT VANCE , FILTRE A AIR ET CARTOGRAPHIE SCREAMIN EAGLE - RAYURES COTE DROIT DU FAIRING ET DESSOUS VALIDES ET AVANT DU GARDE BOUE - GARANTIE 3 MOIS
72	YAMAHA R1 50ème anniversaire - IMMATRICULATION: CB-606-VV - N°JYARN226000001002 - 1ER MEC: 23/02/2012 - ES - 9 CV - KILOMETRAGE: 50670 - 1ER MAIN GARANTIE 3 MOIS

73	HARLEY SPORTSTER - NEUF NON IMMATRICULE ES - 11 CV - ANNEEE 2017 - MODELE UNIQUE CREE POUR LE CONCOURS EUROPEEN D'AFRIQUE ET DU MOYEN ORIENT - BASE DE ROADSTER AVEC UNE INSPIRATION ALL BLACK, PREPARATION CREE PAR HD "BATTLE OF KINGS 2017" - OPTIONS: STAGE , ECHAPPEMENT SUR MESURE.... - GARANTIE 3 MOIS
74	TRIUMPH HURRICANE X75 - IMMATRICULATION: H-4451-BBC - N° PH01486 - 1er MEC: 1972 - Kilometrage: 32000 - ETAT RESTAUREE - Historique : Alors que vers la fin des années 60 commence la déferlante nippone, les stylistes britanniques ont essayé de ramener sur le devant de la scène Triumph, notamment aux États-Unis, marché primordial à cette époque.Ainsi, c'est Craig Vetter qui conçu le design de la désormais célèbre Triumph Hurricane.Celle-ci est construite sur la base de la BSA Rocket 3, la combinaison selle/réservoir est dessinée de manière à mettre en valeur la beauté et la puissance du moteur.Les 3 silencieux d'échappement disposés verticalement séduisent les motards, mais la production devra s'arrêter en 1973 après seulement 1171 exemplaires, ce qui en fait un modèle très recherché des collectionneurs. - IMMATRICULATION ESPAGNOLE - CHANGEMENT CARTE GRISE COLLECTION FRANCAISE INCLUSE
75	HARLEY SWITCHBACK - IMMATRICULATION: CS-761-SZ - TYPE TOURING - N° 5HD1GZMC7CC329801 - 1ER MEC: 08/04/2013 - ES - 15 CV - KILOMETRAGE: 28583 - GARANTI 3 MOIS
76	HARLEY ROAD GLIDE SPECIAL - IMMATRICULATION: EA-979-RW - TYPE TOURING - N° 5HD1KTMC7GB640880 - 1ER MEC: 23/03/2016 - ES - 15CV - KILOMETRAGE:8500 - REVISEE - GARANTIE 3 MOIS

77	BMW K75 MARRAKECH - IMMATRICULATION: AS-383-FM - TYPE K75RT - N° Z6019892 - 1ER MEC: 25/02/1991 - ES - 7 CV – KILOMETRAGE : ENVIRON 60000 -Un café racer révisé et garantie 3 mois sur base de K 75 et pièces du préparateur italien Unit Garage. - OPTIONS: Guidon - phare avant - support de plaque arrière - trousse à outils - saccoche tissu - selle - echappement - garde boue avant - siufflet de fourche - cache latéraux - compteur - clignotant UNIT GARAG.
78	HARLEY MUSCLE - IMMATRICULATION: BQ-621-VT - TYPE ROADSTER VRS - N°5HD1HPJC9BC805177 - 1ER MEC: 30/06/2011 - ES - 11 CV - KILOMETRAGE: 15942 - ENTRETIEN A JOUR - OPTIONS: POTS REMUS, SISSY BAR AVEC PORTE PAQUET - GARANTIE 3 MOIS
79	HARLEY ROAD KING BAGGER - IMMATRICULATION: EC- 070- CW - TYPE CUSTOM - N°5HD1FYW195Y701346 - 1ER MEC: 22/09/2004 - ES - 13 CV - KILOMETRAGE: 66800 - ENTRETIEN A JOUR - OPTIONS: KIT EXTENSION VALISES ARRIERE AVEC POT MODIFIE IDEM GARDE BOUE ARRIERE - PEINTURE COMPLETE GRIS MAT - GARANTIE 3 MOIS